



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
SERVICE ENVIRONNEMENT ET RISQUES
Pôle Environnement**

Digne-les-Bains, le 21 juin 2023

Arrêté préfectoral fixant le nombre minimum et le nombre maximum d'animaux à prélever dans le cadre du plan de chasse grand gibier hors chevreuil dans le département des Alpes-de-Haute-Provence pour la campagne 2023-2024

Observations émises lors de la consultation du public du 23 mai au 13 juin 2023

Observation n°1

NON à ce plan de chasse.

Il est vraiment paradoxal que les chasseurs s'octroient un quota de prélèvement de mouflons de presque 100 animaux alors qu'ils se plaignent de leur diminution drastique à cause de la prédation lupine !!!

Le nombre de leur prélèvements est de même en augmentation pour cervidés et chamois alors qu'ils déplorent la diminution du grand gibier, toujours à cause du loup !!!

Bref leur discours n'est pas cohérent et ils sont et de loin la cause de la disparition progressive de la grande faune.

Ils sont les plus grands prédateurs de nos campagnes, de nos forêts et de nos montagnes.

Observation n°2

Je trouve très surprenant de donner plus de bracelets sur les grands ongulés sur des populations en augmentation, alors qu'on entend les chasseurs ne cesser de répéter que depuis le retour du loup il n'y a plus de gibier.

Ne serait-il pas préférable de laisser plus de gibier disponible pour le prédateur naturel ? Il s'attaquerait ainsi moins aux troupeaux.

Enfin, une prédation par un prédateur est plus efficace et surtout plus saine puisqu'il s'attaque plus facilement aux animaux faibles ou malade, plutôt qu'au individu fort, puisque lui ne cherche pas le trophée. Il va donc favoriser la génétique des proies et faire diminuer les maladies en éliminant les individus faibles contrairement à la chasse qui va prélever les individus sains et forts.

Observation n°3

ça va toujours plus ... ne pouvez-vous pas laissez les animaux tranquilles .. et le Mouflon, je pensais qu'il était en déclin ?

Observation n°4

ma famille et moi-même sommes absolument contre ce projet que nous jugeons inadmissible.

Observation n°5

Bonjour, mon observation est la suivante : ne pas tuer de chamois... et le retrait total de UG32 Bellevue. Cordialement.

Observation n°6

Si on préservait la vie au lieu de s'octroyer le droit de tuer, la vie ne serait-elle pas plus belle? Il me semble que les plans de chasse visant à éliminer certains animaux, alors qu'on les élève en enclos pour pouvoir mieux les tuer par la suite, est une aberration. Laissons faire la nature au lieu de toujours s'immiscer et penser que nous pouvons tout dominer et être supérieurs à toutes les créatures animales. Nous ne serions pas dans un tel déséquilibre, si nous avions laissé la nature se gérer par elle-même.

Observation n°7

Bonjour, à l'heure où 60% des espèces de mammifères en Europe disparaissent, où des accidents de chasse provoquent la mort de plusieurs personnes tous les ans, il n'est pas acceptable que l'Etat autorise la chasse. Comme beaucoup de citoyens, je m'y oppose vigoureusement.

Observation n°8

Plan chasse 2023-24 Alpes Maritimes

Au moment où tous les scientifiques démontrent l'effondrement de la biodiversité, où les forêts brûlent et où la sécheresse avance, c'est totalement hallucinant que l'Etat représenté par les préfets autorise encore les chasseurs à tuer ce qu'il reste de vivant et de beau autour de nous. Honte soit sur ces criminels!

Observation n°9

Bonjour Le plan de chasse qui est proposé dans les Alpes de Haute Provence, campagne 2023/2024 me semble contraire aux attentes de milliers de citoyens, soucieux de la protection de la nature et de la biodiversité. Fixer des quotas paraît arbitraire et ne semble satisfaire qu'une petite partie des citoyens. Je vous remercie d'avoir lu mon message et d'agir pour que ce plan de chasse ne soit pas mis à exécution.

Observation n°10

Après examen des plans détaillés par espèce et unité de gestion, je suis opposé aux quotas proposés pour les daims et les mouflons qui me semblent-ils devraient être totalement annulés, à l'instar de celui des cerfs sika. En ce qui concerne les chamois et cerfs élaphe, je demande une réduction d'un tiers pour les cerfs élaphe et de moitié pour les chamois. Merci de votre attention

Observation n°11

Plan de chasse chevreuils

Qu'on laisse donc ces magnifiques animaux vivre en paix ... la faune sauvage se régule parfaitement d'elle-même.

Observation n°12

Non au plan de chasse.

Biodiversité en cours d'extinction de façon alarmante : les actions humaines doivent être de la préserver non pas de la détruire.

Observation n°13

Je m'oppose à la chasse des chamois et de tout autre grand gibier. Laissons la nature se réguler seule en faisant, enfin, preuve d'humanité !

Observation n°14

3112 grands animaux à tuer ! Pourquoi ?

1803 chamois, 172 mouflons, 1089 cerfs élaphe, 48 daims Total: 3112

Pourquoi faut-il tuer 3112 grands animaux de la faune sauvage dans votre département ? Pourquoi devez-vous en tuer davantage que l'année précédente ? Je n'ai pas compris vos explications en rapport avec les enclos...

Tout ça ressemble un peu à un safari africain "à l'ancienne" qui serait organisé dans les Alpes ?

J'émet un avis défavorable sur l'organisation d'un tel massacre dont la justification m'échappe, du fait notamment d'une note de présentation trop synthétique. Si cette consultation n'est réservée qu'aux initiés, dites-le !

Observation n°15

Je donne un avis défavorable au projet d'arrêté visé ; les chamois sont une espèce endémique et sauvage du Luberon et ils ne causent strictement aucun dégât, ni sur les cultures, ni sur les forêts qui sont leur habitat naturel et par ailleurs classés en zone Natura 2000 (on se serait ainsi attendu à un peu de respect pour le vivant)...

Ils rendent les services biologiques des herbivores sauvages (dissémination des graines par les excréments) et quel plaisir de parfois pouvoir en apercevoir au détour d'une balade !

Pourtant, sans aucune raison valable autre que celle du pur loisir d'une poignée de pouvoir tuer une nouvelle espèce, la question de leur chasse se pose (ce qui me consterne) – un peu de courage pour une fois ; que l'autorité publique s'émancipe de ce lobby surpuissant et si peu représentatif !

Non à la chasse des chamois dans le Luberon ; que l'on laisse cette espèce tranquille : la nature n'a pas besoin de l'homme !

Observation n°16

Contre le plan de chasse chevreuil pour la campagne 2024

Difficile de réagir ou de s'exprimer sur ce plan de chasse dès lors que le bouton "réagir" n'existe pas.

Toutefois, je pense qu'il est important de laisser vivre des espèces qui se trouvent menacées dans ces départements et qui sont déjà mis à mal par la disparition de leur environnement par une agriculture de plus en plus présente en altitude et par l'appauvrissement des ressources en eau. La chasse n'est plus d'actualité dans ces conditions, au contraire il faut permettre à ces espèces de pouvoir accroître leur population et de les protéger: sans nature, l'humain n'est rien et ne peut survivre.

Merci pour la prise en compte de ce commentaire

Observation n°17

Je crains de devoir m'opposer à ce plan de chasse actuel.

Le plan présenté semble proposer des quotas excessifs. En tout cas nous n'avons pas la possibilité de vérifier ce qui est avancé. Nous n'avons aucun justificatif ni même d'étude mise à disposition permettant d'attester la nécessité, ou non, de ce plan de chasse. Pas plus qu'on ne sait si il est adapté ou non. L'absence de méthode qui a permis d'aboutir à ces résultats rends cette consultation particulièrement opaque, c'est regrettable.

Ajouter à ceux-ci qu'il ne semble pas explorer les méthodes alternatives plus désirables. Par exemple, la stérilisation des individus par le vaccin Gonacon.

De plus, il semble basé sur un modèle cynégétique et ne semble pas explorer d'autre méthode plus harmonieuse et désirable sur notre vision de considérer le vivant.

Vous êtes capable de bien mieux que ce qui est présenter ici. Oser le changement, vous pouvez exiger des méthodes plus désirables et rendre nos conditions plus harmonieuses.

Observation n°18

Avis entièrement défavorable

Ce "projet" est complètement fou !

Je suis totalement contre cette tuerie de masse, il est temps d'en finir avec la chasse !

Nous n'avons pas à décider du sort de ces chamois, nous ne disposons pas du droit de vie ou de mort sur eux. Qui sommes-nous pour décider de cela ?

Que ces chamois soient atteints de la brucellose ou non, ne justifie en rien leur extermination.

Il faut se poser les bonnes questions :

Les problèmes véritables sont les chasseurs (humains) et les élevages.

Le seul animal nuisible (ou "ESOD") est l'humain ! Nous détruisons tout ce qu'il y a de vivant et de beau sur cette planète. Nous imposons un "idéal" de vie "civilisé" aux autres espèces qui peuplent cette planète autant que nous !

Réintroduisons dans ce cas de véritables prédateurs naturels (loups, lynx, ours...), pour créer une véritable gestion équilibrée de cette espèce.

Merci de bien vouloir écouter la parole citoyenne pour une fois, et de dire NON définitivement à ce funeste projet.

Observation n°19

CONTRE le plan de chasse grand gibier (saison 2023-2024)

Monsieur le Préfet,

La liste rouge nationale des espèces menacées (travail conjoint de l'Union International pour la Conservation de la nature et du Muséum National d'Histoire Naturelle) indique que sur le territoire français, métropole et Outre-mer confondus, près d'une espèce sur trois est en danger de disparition.

Ces données mettent en lumière l'état d'une nature grandement fragilisée et montrent que la décision de lever la protection d'une espèce protégée doit être mûrement réfléchi.

Il est temps pour la France de montrer un intérêt pour les différents écosystèmes présent dans nos régions et de ne plus mettre en coupes réglées la faune et la flore afin de leur permettre de se régénérer. Le tir comme méthode de gestion de la faune donne une image archaïque de nos régions - et de manière plus large, de la France - coincées dans un autre siècle et incapables de trouver des stratégies modernes, éthiques et efficaces.

Lors des dernières élections européennes, les citoyens Français ont exprimé, en nombre, leur intérêt pour la protection de l'environnement et le bien-être animal ; la perception de l'animal et de la biodiversité est en train de changer dans notre société ... la gestion de notre patrimoine naturel se doit d'en tenir compte.

Recevez, monsieur le Préfet, mes salutations.

Observation n°20

Je suis tout à fait défavorable à ce plan de chasse cité en sujet. Outre le fait que les chasseurs prélèvent beaucoup trop d'animaux sauvages et perturbent considérablement notre faune et donc également notre flore sauvages, je suis totalement opposé à la chasse du chamois. Les chamois sont arrivés dans le Luberon de manière naturelle il y a moins de 20 ans où ils vivent paisiblement dans les petites barres rocheuses. Ils n'engendrent aucun problème sur les cultures et ne perturbent pas la croissance des forêts. Ils aiment vivre sur les coteaux escarpés et brouter dans les vires rocheuses. Ils participent, comme tout herbivore sauvage, à la dispersion des graines par leurs excréments.

La chasse changera cela, l'animal deviendra fuyant et gardera de grandes distances avec l'homme, comme on peut le constater dans les Alpes. L'action de chasse va déséquilibrer les hardes de chamois, ils seront stressés, et les animaux vont modifier leur comportement. Rien ne justifie d'intervenir par les armes sur les populations de chamois dans le Luberon. De nombreux Guides de randonnée en font un

produit touristique et un attrait fort pour nos territoires. De très nombreux habitants sont enchantés de pouvoir les croiser et les observer lors de leurs balades au-dessus du village. Le sentier Eco balade 2.0 de Volx qui sera proposé au public en septembre prochain, aura une station d'information dédiée aux chamois des collines volxiennes, illustrée de photos prises à quelques dizaines de mètres de l'animal.

Nous sommes dans le parc du Luberon, nous sommes dans une Zone Natura 2000, le secteur bénéficie d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope. Il y a déjà suffisamment de "gibiers" pour la chasse, Il n'y a absolument aucune raison valable pour abattre les chamois du Luberon autre que celle pour les chasseurs d'avoir un nouveau trophée à ajouter à leur collection , et ça nous n'en voulons pas !

Respectueuses salutations,

Observation n°21

Je suis défavorable à ce plan de chasse grand gibier par unité de gestion 2023-2024. Les chasseurs prélèvent beaucoup trop d'animaux, et rien ne justifie la chasse du chamois. Le chamois ne fait aucun dégât sur les cultures et ne perturbe en rien la croissance des forêts, il n'y a aucune justification pour le chasser. Pourquoi l'argent public serait-il gaspillé, d'autant plus que beaucoup d'amoureux de la nature, touristes y compris, ont plaisir à voir vivre les chamois?

Salutations,

Observation n°22

Ces plans de chasse à la grande faune sauvage établis au premier chef pour satisfaire les plaisirs morbides et tartarinesques des chasseurs avec la complicité des services de l'Etat local plus soucieux de gérer leur tranquillité professionnelle et la carrière de leurs cadres que de réaliser une véritable gestion de la faune sauvage en regard de quelques activités humaines au mépris de l'opinion de l'immense majorité des usagers des milieux naturels et des avis des scientifiques compétents est en totale contradiction avec une gestion rationnelle des équilibres naturels : on flingue par milliers en toute légalité des animaux sauvages qui sont des proies naturelles du loup qui se rabattent sur les troupeaux de rente, puis on va, avec nos impôts, indemniser ces pauvres éleveurs victimes du prédateur, et autoriser ces mêmes éleveurs à abattre ces pauvres loups ...!!!

Vous constaterez bientôt que comme pour la glu et autres chasses "traditionnelles" que ces tirs ne pourront pas durer indéfiniment, que les "commission chasse-faune sauvage" de composition outrageusement iniques ultra majoritaires de représentants des "intérêts cynégétiques" pour à peine 2% de la population métropolitaine par rapport aux scientifiques et autres usagers pacifistes des milieux naturels, représentant plus de 80% de la population nationale, deviendront inévitablement des commission de gestion de la faune sauvage à la composition plus représentative de la réalité humaine, comme l'ONCFS est devenu OFB, la biodiversité englobant le végétal et l'animal, reléguant la chasse à l'arrière plan, sa véritable place ...